

مجلة كلية الآداب بقنا (دورية أكاديمية علمية محكمة)

Les temps verbaux du récit
romanesque. Chez Honoré de
Balzac

Dr / Noha Abd El-Aziz Rizk Mabrouk

Sigles

- *C. H.* = *La comédie Humaine.*
- *E. G.* = *Eugénie Grandet.*
- *C.B.* = *La Cousine Bette.*
- *C. P.* = *Le Cousin Pon.*
- *P.C.* = **Passé Composé.**
- *P.S.* = **Passé Simple.**

Le lecteur francophone n'a pas besoin de connaître Honoré de Balzac, auteur de La Comédie Humaine qui comprend environ 95 ouvrages.

Les études critiques et littéraires sur Balzac et ses œuvres sont très nombreuses, mais les études linguistiques ne sont pas à la hauteur de son art. C'est la cause pour laquelle nous avons choisi d'étudier une petite caractéristique de sa langue qui va jusqu'au sublime. Il s'agira donc des temps du récit romanesque de Balzac ; et nous allons nous limiter à quelques romans célèbres comme Eugénie Grandet, Le Cousin Pons et La Cousine Bette. En effet, le récit dans la plupart des romans de Balzac se distingue par le réalisme, la vision imaginaire, la narration romanesque, et la création des types. C'est la langue qui met tout son art en valeur. Chaque auteur emploie les temps qui conviennent à sa technique. Balzac grand romancier du XIX^{ème} siècle emploie des temps différents selon la situation des événements et des personnages. Et comme tout roman est à l'origine, un long récit, nous espérons mettre en relief quelques temps employés par Balzac dans ses récits, ou pour mieux dire dans ses romans. Nous aurons estimé bon d'étudier un des nombreux aspects du récit : Les temps verbaux.

Nous allons étudier principalement cinq temps verbaux : le passé simple, l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le conditionnel présent. Ces temps sont considérés comme des temps narratifs.

Le Passé Simple :

On l'appelle également passé historique, passé objectif ou passé défini. C'est ainsi que le passé simple donne un ton d'objectivité et d'historicité à la narration.

En effet, le passé simple indique un passé éloigné et exprime une action terminée, fixe et délimitée. Il s'agit pour Sten (H.)⁽¹⁾ d'une action passée qui a commencé et qui a pris fin. Quant à sa valeur aspectuelle, le passé simple pourrait avoir une valeur aspectuelle ponctuelle, non durative ou non répétitive, notamment

(1) Sten (H.): Les temps du verbe fini en français moderne,
Copenhague. Munksgard. 1952. p.99.

avec des verbes de sens conclusif exprimant le franchissement d'un seuil.

Le passé simple est le temps usité en histoire, il convient particulièrement à la narration. Il forme le squelette des récits, parce qu'il traduit une série d'événements passés et les présente comme successifs.

Selon André Lorant :

«Le passé défini (passé simple) évoque un procès ponctuel : un premier son de glas ... Les verbes au passé simple indiquent la rapidité de la succession des événements.»⁽¹⁾

Il écrit plus loin :

«Le passé simple, temps de la narration, donne un accent d'intensité à la chute de la phase.»⁽²⁾

Voici ci-dessous des exemples extraits des trois romans balzaciens qui constituent le corpus de notre article, illustrant le passé simple :

«Matinale comme toutes filles de province, elle se leva de bonne heure, fit sa prière, et commença l'œuvre de sa toilette, occupation qui désormais allait avoir un sens, elle lissa d'abord des cheveux châtins, tordit leurs grosses nattes au dessus de sa tête avec le plus grand soin, en évitant que les cheveux ne s'échappassent de tresses, et introduisit dans sa coiffure une symétrie qui rehaussa la timide candeur de son visage, en accordant la simplicité des accessoires à la naïveté des lignes.»⁽³⁾

«Les deux cousines arrivèrent sur la porte du boudoir au moment où la baronne venait de s'évanouir, et le cri poussé par Hortense suffit à la ranimer. La Bette alla chercher des sels. Quand elle revint, elle trouva la fille et la mere dans les bras l'une de l'autre.»⁽⁴⁾

«La baronne prit le journal, regarda les théâtres, et posa la feuille où elle avait lu Robert-le-Diable a la rubrique de l'Opéra. Josépha, que l'Opéra italien avait cédée depuis six mois à l'Opéra français, chantait le

(1) Lorant (André): Les parents pauvres d'Honoré Balzac. Genève. Droz. 1967. T.2, p.201.

(2) Ibid, p.203.

(3) Balzac (H. de), E.G., Paris, Classique Larousse, 1950, t.1, p.60.

(4) Balzac (H. de), C.B., dans La C. H., Paris, "La Pléiade", 1977, t.7, p.94.

rôle d'Alice, cette pantomime n'échappa point au baron qui regarda fixement sa femme. Adeline baissa les yeux, sortit dans le jardin, et il l'y suivit.»⁽¹⁾

«Le musicien descendit avec rapidité l'escalier; mais il marcha d'un pas lent par les boulevards, jusqu'au théâtre ou il entra machinalement ; il se mit à son pupitre machinalement et dirigea machinalement l'orchestre. Durant les entractes, il répondit si vaguement à Schmucke que Schmucke dissimula ses inquiétudes, il pensa que Pons était devenu fou.»⁽²⁾

Le PS s'emploie donc pour exprimer :

1- Une succession chronologique : les verbes au passé simple sont coordonnés, juxtaposés ou subordonnés, ils correspondent à des faits successifs ou à une série d'événements où le premier précède le second et est fini quand le second commence ; notamment dans les propositions temporelles introduites par quand, lorsque, dès que, ... etc ; lorsque nous avons deux actions passées, l'une a eu lieu avant l'autre, la première se met au passé antérieur, la seconde au passé simple, comme le montre les exemple suivants :

«Quand le père Grandet eut fermé sa porte, il appela Nanon.»⁽³⁾

«Lorsque la chambre de Charles fut faite, elles allèrent toutes deux.»⁽⁴⁾

«Lorsque, après son départ, le bonhomme put présumer [...], il regarda sournoisement sa femme.»⁽⁵⁾

«Dès que Charles eut annoncé son départ, Grande se mit en mouvement.»⁽⁶⁾

«Quand l'inconnue eut atteint le palier de l'escalier [...], elle regarda ...»⁽⁷⁾

(1) Ibid., p.95

(2) Balzac (H. de), C.P. dans La C.H., Paris, "La Pléiade", 1977, t.7, p.563.

(3) Balzac (H. de), E.G., Paris, Garnier Frères, (1983), p.145.

(4) Ibid., p.128.

(5) Ibid., p.132

(6) Ibid., p.175.

(7) Balzac (H. de), C.B., Paris, Garnier Frères, (1962), p.50

«Quand la voiture eut remonté la chaussée, il se pencha ...»⁽¹⁾

«Quand le conseiller d'Etat eut signé, le commissaire de police le regarda d'un air fin, par-dessus ses lunettes.»⁽²⁾

«Quand elle eut fini sa toilette, Hulot passa dans la chambre et s'habilla.»⁽³⁾

«Quand Pons fut couché, [...], il entendit des sanglots.»⁽⁴⁾

2- Une Simultanéité ou concomitance factuelle :

Lorsque deux procès passés ont eu lieu en même temps les deux verbes sont au passé simple, par exemples :

«Quand Eugénie mit la clef dans son sein, elle n'eut pas le courage.»⁽⁵⁾

On peut trouver également le passé simple (PS) après «si» conditionnel, où les deux propositions subordonnée et principale sont au passé simple :

«Mais s'il y perdit pécuniairement parlant, il y gagna moralement.»⁽⁶⁾

«Si le baron Hulot s'occupa de sa protégée, il n'oublia pas son protégé.»⁽⁷⁾

Toutefois, il y a simultanéité partielle si l'une des propositions est à l'imparfait ; on peut donc voir le passé simple s'alternant avec l'imparfait, par exemples :

«ce fut toute la mercuriale, Adeline offrait ses diamants, le père les donnait à Hortense, elle regarda cette effort comme sublime, et elle fut sans force.»⁽⁸⁾

Toutefois, dans des phrases avec «si», le passé simple se combine avec lui-même dans les deux propositions principale et subordonnée ; par exemple :

(1) Idem.

(2) Ibid., p.266

(3) **C.B.**, dans La **C.H.**, "La Pléiade", t.7, p.306

(4) Ibid., p.709.

(5) Balzac (H. de), **E.G.**, Paris U.L.B., 1979; Ed. De J. THORAVAL., p.121.

(6) **E.G.**, Garnier Frères, p.134

(7) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.141.

(8) Ibid., p.96

«Si Brunner oublia son fils, les amis du fils imitèrent l'aubergiste.»⁽¹⁾

Il faut noter enfin que dans le système traditionnel du verbe français, la forme dite «passé simple» s'oppose comme un perfectif à l'imperfectif, dit simplement «imparfait» ; on trouve donc il écrivit en face d'il écrivait, mais dans l'usage quotidien de la majorité des francophones, à Paris notamment, le passé simple ne s'emploie plus et cède la place au «passé composé» construit avec le participe précédé des auxiliaires (avoir ou être) : il a écrit, il est parti.

Sur le plan oral, le passé simple ne s'entend que dans un style soutenu, et plus largement, dans certains usages provinciaux ou étrangers. Le PS resterait propre à la langue écrite et littéraire.

2- L'imparfait

Le récit se fonde sur deux présents de nature différente, l'imparfait, qui est en réalité le présent raconté ; et le présent de l'indicatif, qui est le temps du narrateur.

L'imparfait est un temps du passé, il exprime – quant à sa valeur temporelle – un procès en cours dans le passé, c'est un présent dans le passé mais non délimité, il s'agit dans d'un vrai passé, seulement un passé si rapproché que l'imparfait peut alterner avec le présent, il s'oppose à celui-ci en ce que l'imparfait désigne le «non actuel» H. STEN illustre ce temps par la figure ci-dessous :

(⊥)------(⊥)

Schéma de l'imparfait d'après H. STEN⁽²⁾

Quant à sa valeur aspectuelle, l'imparfait a un aspect duratif, il exprime le contenu qui n'a ni commencement ni fin ; il s'oppose en cela au passé simple dont l'aspect est ponctuel.

Ses emplois :

L'imparfait à valeur du passé apparaît à la fois dans l'énonciation historique et dans celle de discours. Dans le récit, l'imparfait a une valeur d'arrière-plan.

(1) C.P., dans La C.H., t.7, p.553

(2) STEIN(H.), «Le Temps du verbe fini (indicative) en français moderne», op. cit., pp.125, 127

Dans le discours, l'imparfait indique en même temps que la proposition est présentée comme ayant été vraie à un moment du passé, et que sa vérité est niée pour le moment où se situe l'énonciation.

En revanche, dans le récit, l'imparfait indique que la proposition est présentée comme vraie au moment du procès rapporté au passé simple. L'imparfait s'emploie dans les cas suivants :

1- Début de récit :

Pour indiquer au destinaire des données passées ou même des données imaginaires qui n'appartiennent pas à la réalité ; par exemple : *Il était une fois ...*

«Vers le milieu du mois de juillet de l'année 1838, une de ces voitures nouvellement mises en circulation sur les places de Paris et nommées des milords cheminait, rue de l'Université, portant un gros homme de taille moyenne en uniforme de capitaine de la Garde nationale.»⁽¹⁾

«Vers trois heures de l'après-midi, dans le mois d'octobre de l'année 1844, un homme âgé d'une soixantaine d'années, mais à qui tout le monde eût donné plus que cet âge, allait le long du boulevard des Italiens, le nez à la piste, les lèvres papelardes, comme un négociant qui vient de conclure une excellence affaire, ou comme un garçon content de lui-même à sortir d'un boudoir.»⁽²⁾

Après avoir décrit la commune de Saumur et la vie des Saumurois, Balzac commence l'histoire d'Eugénie Grandet comme suit :

«M. Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets ne seront pas entièrement compris par les personnes qui n'ont point, peu ou prou, vécu en province. M. Grandet, encore nommé par certaines gens le père Grandet, mais le nombre de ces vieillards diminuait sensiblement, était en 1789 un maître tonnelier fort à son aise, sachant lire, écrire et compter.»⁽³⁾

(1) C.B., dans La C.H., t.7, p.55.

(2) C.P., dans La C.H., t.7, p.483.

(3) E.G., Classique Larousse, t.1, pp.14-15.

2- Les Descriptions :

L'imparfait se rencontre notamment dans la description des actions ou des états qui n'appartiennent pas à la trame événementielle ; par exemple la description de la situation va servir de cadre à l'intrigue de l'histoire narrée. Cette description étant une pause peut interrompre le déroulement de la trame événementielle. L'imparfait est donc le temps de la description par excellence ; il convient cependant à tout ce qui n'appartient pas à la narration ou la trame événementielle voici par exemple la description d'une pièce dans la maison Grandet :

«Au rez-de-chaussé de la maison, la pièce la plus considérable était une salle dont l'entrée se trouvait sous la voûte de la porte cochère. [...] la salle est à la fois l'antichambre, le salon, le cabinet, le boudoir, la salle à manger ; elle est le théâtre de la vie domestique, le foyer commun ; là, le coiffeur du quartier venait couper deux fois l'an les cheveux de M. Grandet la entraient les fermiers, le curé, le sous-préfet, le garçon meunier, cette pièce, dont les deux croisées donnaient sur la rue, était planchéiée ; des panneaux gris, à moulures antiques, la boisaient de haut en bas ; son plafond se composait de poutres apparentes, également peintes en gris, dont les entre-deux étaient remplis de blanc en bourre qui avait jauni.»⁽¹⁾

3- Le Fond de décor : (ou arrière-plan narratif) :

Le Fond de décor consiste à observer ce que faisait une autre personne que celle qui occupait la scène : on passe du front principal à un front secondaire. Il s'agit alors d'actions passées qui ne font pas partie de la trame événementielle mais qui semblent dérouler simultanément à un ou plusieurs des événements de cette trame. Voici des exemples :

«M. le président était âgé de trente-trois ans, possédait le domaine de Bonfons (Boni Fontis), valant sept mille livres de rente ; il attendait la succession de son oncle le notaire et celle de son oncle l'abbé Cruchot, dignitaire du chapitre de Saint-Martin de Tour, qui tous deux passaient pour être assez riche.»⁽²⁾

(1) E.G., Classique Larousse, t.1, p.25.

(2)Ibid., p.21.

«*Cette pendule représentait les douze Heures, admirablement caractérisées par douze figures de femmes entraînées dans une danse si folle et si rapide, que trois Amours, grimpés sur un tas de fleurs et de fruits, ne pouvaient arrêter au passage que l'Heure de minuit, dont la chlamyde déchirée restait aux mains de l'Amour le plus hardi, ce sujet reposait sur un socle rond d'une admirable ornementation, où s'agitaient des animaux fantastiques, l'Heure était indiquée dans une bouche monstrueuse ouverte par un bâillement, chaque Heure offrait des symboles heureusement imaginés qui en caractérisaient les occupations habituelles.*»⁽¹⁾

«*L'antichambre servait de salle à manger, la bonne y travaillait quand elle ne s'adonnait pas aux travaux de la cuisine, ou qu'elle ne tenait pas compagnie à la mère du docteur. On devinait dès l'entrée, la misère décente qui régnait dans ce triste appartement, ... etc.*»⁽²⁾

4- Les commentaires et les explications :

Se mettent également à l'imparfait les commentaires et les explications ou les développements qui permettent de mieux cerner un événement. C'est aussi l'imparfait des dires ou les énoncés à l'imparfait développent un événement désigné par un verbe de parole, par exemple :

«*Avant-hier, nous étions au désespoir !* »⁽³⁾

5- Après «Si», conditionnel ou non :

Après «Si» non conditionnel, l'imparfait indique l'invitation et le souhait dans l'avenir ; c'est le même imparfait à valeur non actuelle qui apparaît dans les énoncés exprimant un souhait concernant l'avenir :

| |
|---|
| <p>Si + imparfait (ou + qp) → invitation et souhait Dans l'avenir</p> |
|---|

(1) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.118

(2) **C.P.**, Livre de Poche, No. 989, préface, notes et commentaires
par M. MÉNARD, p.182.

(3) **C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.271

- «*Si nous y allions ? dit M. Des Grassin.*»⁽¹⁾
«*Si nous achetions de la bougie ? ...*» (Eugénie)⁽²⁾
«*Si vous aviez du beurre, hein, ma chère enfant ?*»
(Charles)⁽³⁾
«- *L'aimer ! Reprit Eugénie. Ah ! si tu savais ce que mon père a dit !*»⁽⁴⁾
«*Si je la lisais cependant ?*» (Eugénie)⁽⁵⁾
«*Oh ! la bonne farce ! s'écria Crevel, si j'arrivais avant lui !*»⁽⁶⁾
«*Ah ! pensais-il, si elle pouvait être ainsi !*»
(Wenceslas)⁽⁷⁾
«...*Ah ! si ma pauvre mère me voyait !*» (Valérie)⁽⁸⁾
«- *Si Mme Marneffe pouvait le quitter,*»(Hortense)⁽⁹⁾
«- *Eh bien ! si je remontais chez Lisbeth ?*»(Hulot)⁽¹⁰⁾
«*Si j'avais la fortune, encore passe !*»(Valérie)⁽¹¹⁾
«*Ah ! si je pouvais apprendre à faire des statues, comme je remuerais la glaise !*»(Hortense)⁽¹²⁾
«- *Oh ! si c'était possible ?* » (Wenceslas)⁽¹³⁾
« *Si ce n'était que Crevel voulant me faire une plaisanterie !*»(Hulot)⁽¹⁴⁾
«- *Ah ! si l'on pouvait payer mes dettes, ...*» (Hulot)⁽¹⁵⁾

(1) **E.G.**, Classique Larousse, t.1, p.39.

(2) Ibid., p.47.

(3) Ibid., p.75.

(4) Ibid., p.84

(5) **E.G.**, Garnier Frères, p.149.

(6)**C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.163

(7) Ibid., p.129

(8) Ibid., p.199

(9) Ibid., p.209

(10) Ibid., p.225

(11)**C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.226

(12)Ibid.,pp.247-248

(13)**C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.281

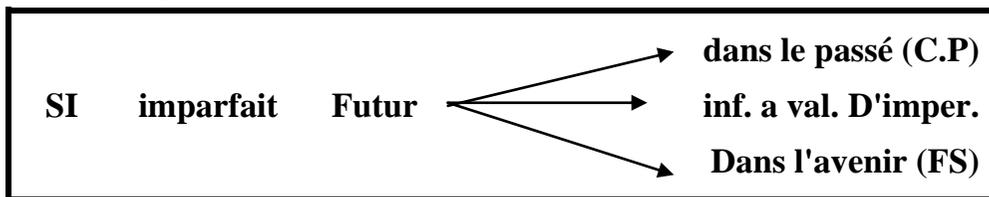
(14) Ibid., p.304

(15) Ibid., p.391

- «*Si je vous y conduisais, cousin ?*» (Lisbeth)⁽¹⁾
«*Si vous saviez comme le père Vyder tousse et souffle!*»
(Atala)⁽²⁾
«*Ah ! si nous pouvions, dit-il à son associé, trouver des
acteurs de cet échantillon-là !*» (Gaudissard)⁽³⁾
«- *Vous ne voudriez pas de cet éventail, ma chère
cousine, si vous deviez en donner la valeur, répliqua
le pauvre homme offensé, car c'est un chef-d'œuvre de
Watteau qui l'a peint des deux côtés ;*»⁽⁴⁾
«*Ah ! si saviez comme il est difficile de marier
Fritz.*» (Wilhem)⁽⁵⁾
«*Oh ! si monsieur savait combien je l'aime !*»
(Madeleine)⁽⁶⁾
«-*Oui ! Ah ! si je l'avais écoutée, au lieu de me mettre
en colère, ...*» (Hulot)⁽⁷⁾

Après «si» conditionnel, l'imparfait se combine assez souvent avec le conditionnel présent (CP) et rarement avec le conditionnel passé (1^{ère} forme) ou bien avec l'imparfait lui-même ou quelquefois avec le prospectif (allait ou devait + infinitif).

Dans les propositions conditionnelles, introduites par «si», l'imparfait se trouve dans la subordonnée, le verbe de la principale serait au présent du conditionnel.



(1) Ibid., p.392

(2) Ibid., p.503

(3) Idem.

(4) Ibid., p.509

(5) Ibid., p.538

(6) Ibid., p.544

(7) Ibid., p.309

«*Si vous saviez votre nom, [...], vous seriez un homme sublime !*»⁽¹⁾

«*Si, [...], tu sacrifiais toutes les jouissances de ton luxe, [...], nous n'arriverions pas encore au chiffre des dépenses nécessaires à ma vie dissipée.*»⁽²⁾

«*Oui, Eugénie, j'aurais l'âme bien petite, si je n'acceptais pas.*»⁽³⁾

«*...si elle pouvait sortir de sa tombe, elle vendrait elle-même l'or.*»⁽⁴⁾

«*si je périssais en perdant votre petite fortune, cet or vous dédommagerait ;*»⁽⁵⁾

«*si je mourais, Eugénie vous conserverait ce bijou.*»⁽⁶⁾

«- *Eh ! eh ! monsieur Grandet si ça vous gênait, lui dit un marchand de drap, son plus proche voisin, je vous en débarrasserais.*»⁽⁷⁾

«*Si vous aviez besoin de sortir, vous appelleriez Nanon, sans elle, votre serviteur !*»⁽⁸⁾

«*Si elle venait à mourir sans avoir été soignée comme il faut, vous ne seriez pas tranquille, je le crois.*» (le notaire Cruchot)⁽⁹⁾

«- *Si vous me connaissiez, ma cousine, vous sauriez que j'abhorre la raillerie.*»(Charles)⁽¹⁰⁾

«*Si je n'avais pas ma Célestine et nos deux petits-enfants, j'épouserais Hotense*» (Crevel)⁽¹¹⁾

«*Si vous lui teniez les mains, elle trouverait moyen de vous tromper avec ses pieds.*» (Crevel)⁽¹²⁾

(1) **E.G.**, Classique Larousse, t.2, p.12

(2) Ibid., p.24

(3) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.31

(4) Idem.

(5) **E.G.**, Classique Larousse, t.2, p.32

(6) Ibid., p.39

(7) Ibid., p.53

(8) **E.G.**, Classique Larousse, t.1, p.57

(9) Ibid., t.2, p.67

(10) Ibid., t.1, p.76

(11) **C.B.**, Paris, Garnier Frères, par M. ALLEM, (1985), p.17

(12) Ibid., p.189 ; "La Pléiade", t.7, p.234

«Ah ! si tu m'aimais autant que je t'aime, ... tu prendrais ta retraite.» (Valérie)⁽¹⁾

«Si tu voulais, chère sœur, tu pourrais encore ramener ton mari.» (Célestine)⁽²⁾

«Si je savais où se trouve wenceslas, j'irais l'avertir.» (Stidmann)

«Si Mme Marneffe devenait folle, vous seriez plus qu'un libertin, vous seriez un assassin...»(M. Marneffe)⁽³⁾

«Et si je te perdais !... j'en mourrais !»(Valérie)⁽⁴⁾

«moi je l'aimerais, si j'étais homme.» (Lisbeth)⁽⁵⁾

«Si tu ne venais pas me voir dans l'état où je suis, tu passerais pour bien mauvais homme aux yeux de tes amis ; » (Valérie)⁽⁶⁾

«Si tu donnais cet argent à quelque bête d'invention philanthropique, tu passerais pour être un homme d'avenir [...], et je serais la première à te le conseiller,» (Valérie)⁽⁷⁾

«Ah ! si vous m'aimiez encore, vous pourriez me retirer du gouffre où je suis !» (Adeline)⁽⁸⁾

«Si je le pouvais, j'écraserais cette femme [Valérie] comme on écrase une vipère ...» (Victorin)⁽⁹⁾

«Oh ! dit Célestine, si vous pouviez être bien portant, je recevrais ma belle-mère.»⁽¹⁰⁾

«- Eh ! mademoiselle, si monsieur votre cousin voulait me vendre sa collection, j'en donnerais ce soir huit cent mille francs, et je ne ferais pas une mauvaise affaire.» (Brunner)⁽¹¹⁾

(1) Ibid., p.255

(2) Ibid., p.333

(3) C.B., dans La C.H., t.7, p.305

(4)Ibid., p.335

(5)Ibid., p.160

(6)C.B., dans La C.H., t.7, p.275

(7) Ibid., p.336

(8) Ibid., p.323

(9) Ibid., p.401

(10) Ibid., p.434

(11) C.P., dans La C.H., t.7, pp.554-555

«*Si vous mouriez, mon cher monsieur, vous entraînez avec vous le bonhomme Schmucke.*» (Le Cibot)⁽¹⁾

«*Si elle s'avisait de ne pas tenir sa parole, elle perdrait la succession.*» (Fraisier)⁽²⁾

«- *Si vous m'aimiez, vous ne me diriez rien en ce moment.*» (La Cibot)⁽³⁾

«... *Si vous vouliez vendre votre collection du tableau, j'en donnerais bien cinq à six cent mille francs ...*» (Brunner)⁽⁴⁾

«*S'il apprenait que je vous ai dit un seul mot, je vous ai parlé pour la dernière fois, il me gronderait.*» (Félicie)⁽⁵⁾

«*Si vous n'aviez les cent mille livres de rente que possèdent certains grigous du quartier, [...], vous seriez le représentant du bon Dieu sur la terre.*» (La Cibot)⁽⁶⁾

«*Ah ! si je connaissais ceux qui vous ont causé du chagrin, je me ferais mener en cour d'assises et même à la correctionnelle,*» (La Cibot)⁽⁷⁾

«*si j'étais ce que j'ai été, [...], je quitterais Cibot pour vous !* » (Cibot)⁽⁸⁾

«*Ah ! si j'étais riche, vous le seriez, mon cher monsieur Poulain,*» (Mme Cibot)⁽⁹⁾

«*Si vous pouviez faire réclamer mes conseils par M. Pons, ce serait un grand pas de fait ...*» (Fraisier)⁽¹⁰⁾

«*Et que deviendrez-vous, si je tombais malade? ...*» (la Cibot)⁽¹¹⁾

(1) Ibid., p.603

(2) Ibid., p.711

(3) Ibid., p.712

(4) Ibid., p.555

(5) **C.P.**, dans La **C.H.**, t.7, p.569

(6) Ibid., p.570

(7) Ibid., p.607

(8) Idem.

(9) Ibid., p.628

(10) Ibid., p.646 ; Garnier Frères, p. 191

(11) Ibid., p.648 ; Garnier Frères, p.193

«Maintenant, si vous étiez sage, [...], vous prendriez quelqu'un pour vous représenter...» (la Sauvage)⁽¹⁾

«... si j'étais veuve, une supposition, il m'épouserait les yeux fermés,» (la Cibot)⁽²⁾

«... il se croirait perdu si nous lui disions comme ça.» (la Cibot)⁽³⁾

« ... j'achèterai bien de monsieur, les yeux fermés ... si monsieur avait quelquefois besoin d'argent.» (Remonencq)⁽⁴⁾

| | | |
|----|-----------|-----------|
| Si | Imparfait | Infinitif |
|----|-----------|-----------|

«... si vous vouliez être mon ami, quitter vos idées ridicules ! ...» (Adeline)⁽⁵⁾

Dans les propositions conditionnelles, introduites par «si», l'imparfait se combine rarement avec le conditionnel passé (1^{ère} forme).

| | | |
|----|-----------|--|
| Si | Imparfait | Condit. Passé (1 ^{ère} Forme) |
|----|-----------|--|

Nous avons pu relever ces exemples :

«Si ce n'était pas le jour de la Chèvre [...], vous ne m'auriez pas vu.» (Hulot)⁽⁶⁾

«Si je n'étais pas la, si je n'avais pas avec moi Mathurine, le baron aurait dépensé le double ; » (Lisbeth)⁽⁷⁾

«...mais s'il ne venait pas, le maréchal l'aurait retenu,» (Adeline)⁽⁸⁾

«...j'aurais acheté, si je faisais collection.» (Pons)⁽⁹⁾

«Je ne serais pas venu vous trouver, madame, si je ne pouvais un jour me reprocher d'avoir jeté de la boue sur vous,» (Fraisier)⁽¹⁾

(1) Ibid., p.727

(2)Ibid., p.606 ; Garnier Frères, p.144

(3)C.P., dans La C.H., t.7, p.649, Garnier Frères, p.193.

(4)C.P., dans La C.H., t.7, p.614

(5) C.B. Garnier Frères, p.18

(6) Ibid., p.44

(7) C.B., dans La C.H., t.7, p.204

(8) Ibid., p.206

(9)Ibid., p.511

Dans les phrases avec «Si» conditionnel, l'imparfait se combine quelquefois avec le prospectif (allait ou devait) + infinitif :

| | | |
|----|-----------|------------|
| Si | Imparfait | Prospectif |
|----|-----------|------------|

«Or, si Crevel parlait si lestement des dissipations du baron, Hector allait perdre sa considération.»⁽²⁾

Après «Si» conditionnel, l'imparfait peut se trouver dans les deux propositions : subordonnée et principale :

| | | |
|----|-----------|-----------|
| Si | Imparfait | Imparfait |
|----|-----------|-----------|

«Si la baronne lui donnait un joli chapeau nouveau, [...], aussitôt la cousine Bette retravaillait chez elle, à sa façon.»⁽³⁾

«Si Marneffe se fâchait à propos de son honneur en péril, il prenait toujours bien ces vulgaires et ignobles plaisanteries ; elles étaient comme la petite monnaie de la conversation entre Crevel et lui.»⁽⁴⁾

«Si elle servait à table, en l'absence du valet de chambre, elle versait peu de vin et beaucoup d'eau dans le verre de sa victime, ...»⁽⁵⁾

« ... si vous aviez besoin d'argent, il se mettait à votre service ...»⁽⁶⁾

L'imparfait se combine parfois avec le présent de l'indicatif, comme dans l'exemple suivant :

«Si ce pauvre Allemand était l'objet de persecutions, je compte sur ce notaire pour le conseiller, pour le défendre.»⁽⁷⁾

| | | |
|----|-----------|---------|
| Si | Imparfait | Présent |
|----|-----------|---------|

(1) Ibid., p.668

(2) C.B., dans La C.H., t.7, p.79

(3) Ibid., p.85

(4) Ibid., p.224

(5) C.P., dans La C.H., t.7, p.507

(6) Ibid., p.614

(7) C.P., dans La C.H., t.7, p.700

L'imparfait se rencontre également dans les propositions temporelles, introduites par des déictiques temporelles telles que : quand, lorsque, dès que, pendant que, en ce moment, dans ... etc.

Nous donnerons ces exemples :

«*Quand les soi-disant amis du père Grandet venaient faire la partie le soir, elle était gaie, elle dissimulait.*»⁽¹⁾

«*Quand le tonnelier jurait ainsi, les planches tremblaient.*»⁽²⁾

«*Quand le bonhomme arrivait au gros noyer, il se cachait derrière le tronc de l'arbre.*»⁽³⁾

«*Quand Auguste buvait, le Pologne était ivre.*»⁽⁴⁾

«*Tous les jours, dès que Mlle Fischer sortait pour dîner, Wenceslas allait chez la baronne.*»⁽⁵⁾

«*En ce moment Charles sucrait son café.*»⁽⁶⁾

«*En ce moment, la ville entière retentissait du tour de force de Grandet, de la faillite de son frère et de l'arrivée de son neveu.*»⁽⁷⁾

«*Aussi Lisbeth travaillait-elle en ce moment comme dans sa jeunesse, afin de subvenir aux dépenses du Livonien.*»⁽⁸⁾

«*Dans trois jours, l'année 1819 finissait.*»⁽⁹⁾

Nous avons pu relever quelques exemples d'imparfait se combinant avec des propositions relatives, introduites par : qui, que, où, dont :

«*Elle [Lisbeth] réussit à découvrir l'atelier des Florent et Chanor, maison spéciale où l'on fondait, où l'on ciselait les bronzes riches et les services d'argenterie luxueux*»⁽¹⁰⁾

«*La vieille fille se laissa mettre en règle, et dit à son protégé de ne pas s'inquiéter de cette procédure, uniquement faite pour donner*

(1) **E.G.**, Garnier Frères, p.186

(2) **Ibid.**, p.195

(3) **Ibid.**, p.208

(4) **E.G.**, Classique Larousse, t.2, p.35

(5) **C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.141

(6) **E.G.**, Classique Larousse, t.1, p.78

(7) **Ibid.**, p.88

(8) **C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.113

(9) **E.G.**, Garnier Frères, p.187

(10) **C.B.**, dans la **C.H.**, t.7, p.113

des garanties à un usurier qui consentait à leur avancer quelque argent.»⁽¹⁾

«Le travail forcé que Lisbeth exigeait de lui ne défrayait pas les besoins de son cœur.»⁽²⁾

«Aussitôt il s'élança chez Josépha qui demeurait dans les environs, comme tous les artistes attachés à l'Opéra, rue Chaucha.»⁽³⁾

«Le Patito regarda machinalement la pièce où il se trouvait, et se vit dans un salon d'attente, plein de fleurs rares, ...»⁽⁴⁾

«... il faillit heurter un jeune homme au front pâle, aux yeux gris pétillants, vêtu d'un paletot d'été en mérinos noir, d'un pantalon de gros coutil et de souliers à guêtres en cuir jaune, qui sortait comme un braque ; »⁽⁵⁾

«Fasciné par la sublime beauté d'Hortense et par l'amour pour les arts qui se manifestait en elle, il ajouta : je suis l'auteur de ce groupe, ...»⁽⁶⁾

«... et quand le coupé de remise eut disparu dans la rue Charlot, Brunner para bric-à-brac à Pons qui parlait mariage.»⁽⁷⁾

«Lisbeth, que le baron Hulot désirait lier avec Mme Marneffe pour avoir un œil dans ce ménage, avait déjà dîné chez Valérie, qui, de son côté, voulant avoir une oreille dans la famille Hulot, caressait beaucoup la vieille fille.»⁽⁸⁾

«Hortense, que j'aimais, m'a trompé ...»⁽⁹⁾

«La première des deux pièces dont se composait l'appartement de la cousine Bette lui servait à la fois de salon, de salle à manger, de cuisine et d'atelier.»⁽¹⁰⁾

(1) Ibid., p.114

(2) Ibid., p.119

(3) Ibid., p.120

(4) Ibid., p.121

(5) C.B., dans la C.H., t.7, pp.126-127

(6) Ibid., p.129

(7) C.P., dans La C.H., t.7, p.555

(8) C.B., dans La C.H., t.7, p.142

(9) Ibid., p.147

(10) Ibid., p.138

L'imparfait s'emploie également après la conjonction de comparaison (comme si) exprimant l'irréel du passé notamment dans les indications scéniques ; par exemples :

«*Je suis toqué de vous et vous êtes ma vengeance ! C'est comme si j'aimais deux fois.*» (Crevel)⁽¹⁾

«*Mais, en cinq minutes, je l'ai aimé, comme tu as aimé maman en la voyant ! et il m'aime comme si nous nous connaissons depuis deux ans.*» (Hortense)⁽²⁾

«*– Vous l'aimez donc ? ...*»

«*– Comme s'il était mon enfant ! ...*»(Lisbeth)⁽³⁾

«*Oh ! vous me traitez comme si j'étais un usurier sans coeur*»(Lisbeth)⁽⁴⁾

«*Les portiers m'appartiennent comme s'ils étaient mon père et ma mère.*» (Valérie)⁽⁵⁾

«*Agissez ici comme si vous étiez chez vous.*»(M^{me} Camusot de Marville)⁽⁶⁾

«*Il faut dîner en Allemagne et voir les bouteilles se succédant les unes aux autres comme le flot succède au flot sur une belle plage de la Méditerranée, et disparaissant comme les Allemands avaient la puissance absorbante de l'éponge et du sable.*»⁽⁷⁾

«*Schmuke écoutait Mme Cibot, comme s'il l'entendait parlant hébreu.*»⁽⁸⁾

«*...mais gomme si tu étais à deux cent bas de moi...*»(Schmuke)⁽⁹⁾

«*Schmuke ne put se décider à quitter la main de Pons qui se crispait et s'attachait à la sienne comme s'il tombait dans un précipice.*»⁽¹⁾

(1)Ibid., p.67

(2) C.B., dans La C.H., t.7, pp.131-132

(3) Ibid., p.146

(4) Ibid., p.166

(5) Ibid., p.220

(6) C.P., dans La C.H., t.7, p.518

(7) Ibid., pp.547-548

(8) Balzac (H. de), C.P., Paris, Garnier Frères, 1956, p.158

(9) C.P., dans La C.H., t.7, p.704

« – Bon ! allez-vous pas me prendre pour une servante, une cuisinière ordinaire, comme si je n'avais pas un cœur ! » (La Cibot)⁽²⁾

« Et, si vous vous trouviez face à face avec cette femme, vous trembleriez comme si vous étiez sur la première marche de l'échafaud. » (Fraisier)⁽³⁾

3- Le Plus-que-parfait

Le plus-que-parfait est une sorte d'imparfait, c'est un passé du passé, il est aussi une parenthèse explicative et narrative par rapport à une parenthèse descriptive du récit proprement dit. Comme le passé antérieur, le plus-que-parfait exprime l'antériorité dans le passé ou (la rétrospection), mais cette antériorité est indéterminée, il exprime donc une action ou un fait passé qui a eu lieu avant une autre action passée. D'après André LORANT :

« Le plus-que-parfait traduit un procès qui s'est achevé avant le fait passé relaté par l'addition. »⁽⁴⁾

Dans le contexte d'une subordonnée conditionnelle introduite par « si », il a une valeur temporelle de passé et indique l'irréel du passé quand le verbe principal est au conditionnel passé (1^{ère} et 2^{ème} formes).

| | | |
|----|------------------|--|
| Si | Plus-que-parfait | Conditionnel Passé (1 ^{ère} Forme) |
|----|------------------|--|

Exemples :

« et si j'avais su que vous étiez la cousine de M. le conseiller d'Etat, il y a longtemps je vous aurais demandé votre protection auprès de lui. »⁽⁵⁾

(1) Ibid., p.716

(2) C.P., Garnier Frères, p.143

(3) Ibid., p.181

(4) Lorant(A.), "Les Parents pauvres d'Honoré Balzac", Op.cit., t.2, p.203

(5) C.B., dans La C.H., t.7, p.139

«... Si vous m'aviez, avant-hier soir, avoué que vous aimiez ma cousine Hoertense et que vous en étiez aimé, vous m'auriez évité bien des larmes.»⁽¹⁾

«J'ai perdu mon père, mon pauvre père ! s'il m'avait confié le secret de son malheur nous aurions travaillé tous deux à le réparer.»⁽²⁾

«Ah ! si vous aviez lu sa lettre, vous n'auriez pensé qu'à lui, ma mère.»⁽³⁾

«Je pensais, ma pauvre enfant, que, si tu m'avais confié ton secret, nous aurions eu le temps d'écrire à Paris à M. Des Grassins, il aurait pu nous envoyer des pièces d'or semblables aux tiennes ;» (M^{me} Grandet)⁽⁴⁾

«Si le Livonien avait rencontré Mme Marneffe au lieu de rencontrer Lisabeth Fischer, il aurait trouvé, dans sa protectrice, une complaisance qui l'eût conduit a quelque route bourbeuse et déshonorante où il se serait perdu.»⁽⁵⁾

«Si j'avais été là, je les aurais retenus ;» (M. Marneffe)⁽⁶⁾

«- Si nous nous étions entendu, [...], elle nous aurait coûté moins cher...» (Crevet)⁽⁷⁾

«Si Paganini, [...], avait passé trois jours sans étudier, il aurait perdu, [...], le registre de son instrument.»⁽⁸⁾

«Si ma chère Hortense était venue voir sa bonne et excellente mère, elle ne m'aurait pas causé le violent chagrin que je ressens ! ...» (Hulot)⁽⁹⁾

«...si vous aviez eu, voyez-vous, un peu de notre chique, vous l'auriez empêché de courailler.» (Josépha)⁽¹⁰⁾

(1) Ibid., p.171

(2) **E.G.**, Classique Larousse, t.1, p.84

(3) Ibid., t.2, p.51

(4) Ibid., t.2, p.50

(5) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.110

(6) Ibid., p.223

(7) **Ibid.**, p.234

(8) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.246

(9) Ibid., p.288

(10) Ibid., p.385

«Si tu avais réussi, dit-elle en enlaçant Crevel, mon petit père, nous aurions retardé mon bonheur et nous aurions donné une fête à étourdir,» (M^{me} Marneffe)⁽¹⁾

«Si je n'avais pas été malade, je serais venue te soigner, dit enfin Lisbeth après avoir échangé un regard avec les yeux abattus de son amie.»⁽²⁾

«Si ma chère Hortense était venue voir sa bonne et excellente mère, elle ne m'aurait pas causé le violent chagrin que je ressens !...» (Hulot)⁽³⁾

«Si Paganini, [...], avait passé trois jours sans étudier, il aurait perdu, [...]. Le registre de son instrument.»⁽⁴⁾

«Si j'avais eu un enfant, je pense que je l'aurais aimé, comme je vous aime, quoi !» (la Cibot)⁽⁵⁾

«Mais si M. Schmucke avait continué son métier, ... il serait mort dans dix jours d'ici ...»⁽⁶⁾

«...S'il était revenu, tout lui aurait été pardonné.»⁽⁷⁾

«si j'avais voulu résister, je n'aurais pas pu garder ma profession d'avocat.»⁽⁸⁾

«on aurait deviné le petit coupé bas à deux chevaux, du banquier en voyant miroitier ses bottes vernies, si l'oreille des deux commères n'en avait entendu déjà le roulement dans la rue de Normandie.»⁽⁹⁾

| | | |
|----|------------------|------------------------|
| Si | plus-que-parfait | conditionnel passé |
| | | 2 ^{ème} forme |

(1) Ibid., p.399

(2) Ibid., p.432

(3) Ibid., p.288

(4) Ibid., p.246

(5) C.P., dans La C.H., t.7, p.602

(6) Ibid., p.672

(7) Ibid., p.761

(8) C.P., Garnier Frères, p.181

(9) C.P., dans La C.H., t.7, p.553

Exemples :

«*Si Delacroix avait pu voir M^{me} Cibot posée fièrement sur son balai, certes il en eût fait une Bellone !*»⁽¹⁾

«*Ah ! si cette histoire avait pu se jouer devant le trou du souffleur pour cette assemblée, [...], c'eut été bien plus beau que la pièce féerie de la Fiancée du diable.*»⁽²⁾

Le plus-que-parfait a la même valeur de passé lorsque le verbe principal est seulement à l'imparfait et celui-ci à la valeur notionnelle de "non réel" :

| | | |
|----|------------------|-----------|
| Si | Plus-que-parfait | Imparfait |
|----|------------------|-----------|

Exemples :

«*eh bien, si j'avais eu mon portefeuille, il était à vous.*»(Crevel)⁽³⁾

«*Si j'avais perdu de mon empire sur M. Pons, j'étais sûr de l'Allemand qui parlait déjà de m'épouser.*» (la Cibot)⁽⁴⁾

Se combinant avec l'imparfait, il y a toutefois une différence d'aspect entre les deux actions ; le plus-que-parfait indiquerait des actes plutôt perfectifs, il s'agit des faits importants du récit (pour lesquels il faut indiquer la position exacte dans le cours des événements), alors que l'imparfait, ayant un aspect imperfectif, fournit des fonds de décor.

D'autre part, le plus-que-parfait exprime la valeur temporelle d'antériorité, lorsque le verbe principal est au conditionnel présent :

| | | |
|----|------------------|-----------------|
| Si | Plus-que-parfait | Condit. Présent |
|----|------------------|-----------------|

(1) Ibid., p.521

(2) Ibid., p.535

(3) C.B., dans La C.H., t.7, p.328

(4) C.P., dans La C.H., t.7, p.711

Exemples :

«... s'ils s'étaient appliqués, ils auraient des monts d'or.»
(Chanor)⁽¹⁾

«si j'avais connu la valeur de ses bibelots, et si j'avais su ce qu'il a dit de ses amours, je serais sans inquiétude aujourd'hui.» (la Cibot)⁽²⁾

«S'il était resté avec moi, il vivait encore !»(Héloïse)⁽³⁾

«Si, dans son duel héroïque avec la Russie, La Pologne avait triomphé, les Polonais se battraient entre eux ... etc.»⁽⁴⁾

«si vous aviez écouté Crevel au lieu de l'humilier, de le jeter à la porte, vous auriez quatre cent mille francs.» (Adeline)⁽⁵⁾

«Si tu avais entendu dire paisiblement ce mot-là, comme moi, petit, tu saluerais cet homme jusqu'à terre.»(un jeune ouvrier)⁽⁶⁾

«Oui, si je n'avais pas eu le malheur de rencontrer ce vieux roquentin, je posséderais encore Josépha.» (Crevel)⁽⁷⁾

«... si j'avais été comme vous, je serais Pair et Maire.»(M. Marneffe)⁽⁸⁾

«...et vous seriez cependant son meilleur ami, si vous aviez trouvé sa femme faible ...»(Adeline)⁽⁹⁾

«... car si j'avais attendu, comme le disait Lisbeth, aujourd'hui je pourrais t'épouser.» (Wenceslas)⁽¹⁰⁾

Ainsi, les deux formes verbales, conditionnel présent et conditionnel passé (1^{ère} forme), peuvent se combiner dans la principale :

| | | |
|----|------------------|---|
| Si | Plus-que-parfait | Condit. Présent & Condit. Passé (1 ^{ère} F) |
|----|------------------|---|

(1) C.B., dans C.H., t.7, p.115

(2) C.P., dans C.H., t.7, p.645

(3) Ibid., p.701 ; Garnier Frères, p.254

(4) C.B., dans C.H., t.7, p.256

(5) Ibid., p.300

(6) C.B., dans C.H., t.7, p.338

(7) Ibid., t.7, p.66

(8) Ibid., p.224

(9) Ibid., p.323

(10) Ibid., p.397

Par exemple :

«Si je t'avais écouté, je vivrais, j'aurais quitté le monde et mes habitudes, et je n'aurais pas reçu des blessures mortelles.» (Pons)⁽¹⁾

Le plus-que-parfait a une valeur aspectuelle d'«accompli» lorsqu'il est construit avec la conjonction de comparaison non réelle «Comme si» exprimant une cause hypothétique :

«Mais qu'est-ce que vingt écus pour ce mirli-flor, qui lorgnait baromètre comme s'il avait voulu en faire du feu ?» (Grandet)⁽²⁾

«Le gros petit frère Crevel, [...], s'y comporta comme si la scène [...] n'avait pas eu lieu.»⁽³⁾

«...et tu t'en iras sur les une heure, comme si tu étais venu me faire une visite à mide.» (Valérie)⁽⁴⁾

«Mon d'Hérouville te recevra poliment, comme si tu avais sauvé l'État !»⁽⁵⁾

«Pons se dressa comme s'il avait entendu retentir à ses oreilles la trompette du jugement dernier.»⁽⁶⁾

«... il vous pleure comme si vous étiez mort !» (M^{me} Cibot)⁽⁷⁾

«Schmucke écoutait Pons comme s'il lui avait raconté l'Apocalypse.»⁽⁸⁾

«Quant a Schmucke, il tremblait de la tête aux pieds, comme s'il avait commis un crime.»⁽⁹⁾

Dans son ouvrage monumentale «Le Bon Usage», l'honnête grammairien belge, Maurice GREVISSE, avait noté :

«Le plus-que-parfait s'emploie parfois avec la valeur d'un parfait pour exprimer un passé par rapport au moment présent ; dans ce cas, le moment présent est en quelque sorte considéré comme déjà tombé dans le passé.»⁽¹⁰⁾

(1) **C.P.**, dans La **C.H.**, t.7, p.703 ; Garnier Frères,p.256

(2) **E.G.**, Classique Larousse, t.1, p.59

(3) **C.B.**, dans La **C.H.**, t, 7, p.181

(4) Ibid., p.220

(5) Ibid., 362

(6) **C.P.**, dans La **C.H.**, t.7, p.562

(7) Ibid., p.602

(8) Ibid., p.687

(9) Ibid., p.706

(10) GREVISSE (Maurice) : **Le Bon Usage**, Paris-Gembloux, Duculot, (1980), p.842

Nous donnerons ci-dessous quelques exemples confirmant ce dernier emploi noté par GREVISSE :

«...un homme que tout Saumur avait vu la doloire en main, et qui, d'ailleurs, avait porté le bonnet rouge.»⁽¹⁾

«Le matin, tout Saumur avait vu madame et mademoiselle Grandet, accompagnées de Nanon, se rendant à l'église paroissiale pour y entendre la messe.»⁽²⁾

«Le matin, monsieur Grandet, [...],était venu la surprendre au lit, et lui avait solennellement offert son présent paternel.»⁽³⁾

«Valérie avait ajouté l'hypocrisie religieuse à son hypocrisie sociale.»⁽⁴⁾

«Dès le troisième mois de son installation rue Vaneau, Mme Marneffe avait reçu M. Crevel.»⁽⁵⁾

«La cuisinière était allée au marché.»⁽⁶⁾

«Pons avait collectionné les tabatières et les miniatures.»⁽⁷⁾

«Pons n'avait jamais vu de femmes lui sourire.»⁽⁸⁾

«Madeleine avait suivi M. et Mme Camusot depuis leur mariage.»⁽⁹⁾

«Ah ! je l'avais oublié ! dit sèchement la présidente.»⁽¹⁰⁾

(1) **E.G.**, Garnier Frères, p.23

(2) Ibid., p.34

(3) Idem.

(4) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.189

(5) Ibid., p.190

(6) Ibid., p.239

(7) Ibid., p.490

(8) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.495

(9) **C.P.**, dans La **C.H.**, t.7, p.507

(10) Ibid., p.508

4- Le Passé antérieur

Ainsi appelé parce qu'il exprime l'antériorité d'un fait par rapport à un autre fait, les deux faits étant au passé.

Ce temps indique donc qu'une action passée a eu lieu immédiatement avant une autre également passée, l'action du passé antérieur est complètement terminée avant que l'autre commence.

Vue sa forme composée, le passé antérieur est une sorte du passé simple comme nous l'avons déjà dit que le plus-que-parfait est une sorte d'imparfait.

La passé antérieur se trouve souvent dans les propositions subordonnées temporelles introduites par : quand, lorsque, dès que, aussitôt que, etc... il se combine avec un passé simple dans la principale :

| | | |
|-------|------------|--------------|
| Quand | Passé ant. | Passé simple |
|-------|------------|--------------|

Exemples :

«Quand le père Grandet eut fermé sa porte, il appela Nanon.»⁽¹⁾

«Lorsque le vigneron fut couché, Nanon vint en chausson à pas muets chez Eugénie et lui découvrit un pâté fait à la casserole.»⁽²⁾

«Dès que Charles eut annoncé son départ, Grandet se mit en mouvement.»⁽³⁾

«Quand l'inconnue eut atteint le palier de l'escalier [...], elle regarda ...»⁽⁴⁾

«Quand la voiture eut remonté la chaussé [...], il se pencha ...»⁽⁵⁾

«Quand elle eut fini sa toilette, Hulot passa dans la chambre et s'habilla.»⁽¹⁾

(1) **E.G.**, Garnier Frères, p.145

(2) Ibid., p.203

(3) Ibid., p.175

(4) **C.B.**, Garnier Frères, p.50

(5) Ibid., p.50

«Quand Pons fut couché, [...], il entendit des sanglots.»⁽²⁾

«...et quand le coupé de remise eut disparu dans la rue Charlot, Brunner parla bric-à-brac à Pons qui parlait mariage.»⁽³⁾

«...et lorsqu'elle [Cécile] eut conjecturé que Frédéric avait l'air distingué, elle admira la générosité de son caractère.»⁽⁴⁾

Dans une proposition indépendante, le passé antérieur exprime l'achèvement rapide de l'action, il peut donc s'employer de façon absolue, sans correspondre à un autre passé. Par exemple :

«Et le drôle eut lapé le tout en un moment»⁽⁵⁾

En français parlé, le passé surcomposé a remplacé le passé antérieur, comme le passé composé a remplacé le passé simple :

«Mais puisque le passé simple a peu près disparu de la langue parlée d'aujourd'hui, il est assez naturel qu'un temps formé au moyen d'un auxiliaire au passé simple disparaisse aussi.»⁽⁶⁾

5- Le Conditionnel Présent

Ainsi appelé parce que sa réalisation dépend d'une condition, le conditionnel exprime donc «un fait éventuel ou irréal dont la réalisation est regardée comme la conséquence d'un fait supposé, d'une condition.»⁽⁷⁾

Le conditionnel a une double valeur :

A) Valeur temporelle :

Le conditionnel est le futur du prétérit (ou du passé); puisque le conditionnel présent est considéré comme la transposition du futur dans le passé, alors que le conditionnel passé est considéré comme la transposition du futur antérieur dans le passé. C'est du futur pour des personnes d'alors, et c'est du passé pour nous, donc futur du prétérit, il se trouve notamment dans les propositions subordonnées et dans le style indirect libre.

(1) C.B., dans La C.H., t.7, p.306

(2) C.P., dans la C.H., t.7, p.709

(3) Ibid., p.555

(4) Ibid., p.550

(5) Cité par GREVISSE (M.), Le Bon Usage, Op. cit., p.842

(6) STEN (H.), Les Temps du verbe fini, Op.cit, (1952), p.216

(7) GREVISSE (Maurice): Le Bon Usage, Op.cit., p.847

B) Valeur modale :

Quant à sa valeur modale, le conditionnel exprime le potentiel (un fait possible), l'imaginaire et l'irréel.

Du point de vue sémantique, le conditionnel présent se caractérise par la possibilité de remplacer le verbe au conditionnel par «allait + infinitif du verbe, alors que le conditionnel passé se caractérise par la possibilité de remplacer le verbe au conditionnel passé par allait + infinitif passé du verbe. Parlant du rapport entre «imparfait» et «conditionnel présent».

Dalal ADIB a noté ceci : «*Si l'imparfait permet au narrateur de "sortir" du présent de la spéculation, du soi à soi vers le récit, le conditionnel produit un double mouvement : il introduit le narrateur dans l'énoncé et l'en distancie. Temps de la "bifurcation", un début du futur tournant à l'imparfait [...], il [le conditionnel] fait hésiter la narration entre hypothèse et son actualisation, dans la seule certitude de l'incertitude*».

L'imagination déclenche le conditionnel. [...], le récit s'éloigne dans l'hypothétique, l'imaginaire domine.»⁽¹⁾

Les deux exemples ci-dessous nous montrent bien les deux formes du conditionnel (présent et passé "1^{ère} forme").

«*Ma cousine Bette épouse ce jeune homme-là, elle qui serait sa mère ? (Hortense)*»⁽²⁾ c'est-à-dire qui allait être sa mère.

«*Oh ! je lui aurais donné tout mon sang...*» (Lisbeth)⁽³⁾ c'est-à-dire je lui allais avoir donné tout mon sang.

Comme mode, le conditionnel s'emploie dans une proposition principale hypothétique pour désigner une action dépendant d'une condition, celle-ci est le plus souvent exprimée à l'aide de la conjonction «si» ; dans les phrases avec «si» ; dans les phrases avec «si», le conditionnel n'est donc pas un temps, mais il a par contre une valeur modale, par exemples :

(1) Voir ADIB (Dalal) : *La Subversion de la parole*, le Caire, (Thèse de magistère), Université du Caire, 1985-1994, p.195

(2) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.132

(3) Ibid., p.146

«Si vous vouliez vendre votre collection de tableaux, j'en donnerais bien cinq a six cent mille francs...»(Brunner)⁽¹⁾

«- Si vous m'aimiez, vous ne me diriez rien en ce moment.» (la Cibot)⁽²⁾

«Si je t'avais écouté, je vivrais, j'aurais quitté le monde et mes habitudes, et je n'y aurais pas reçu des blessures mortelles.» (Pons)⁽³⁾

«Mais si M. Schmuke avait continué son métier, [...] il serait mort dans dix jours d'ici.»(M^{me} Cibot)⁽⁴⁾

«Il se croirait perdu si nous lui disons comme ça...» (la Cibot)⁽⁵⁾

«si quelqu'un était venu dire à ma mère [...] Elle serait morte avant la fin de la phrase.»(Valérie)⁽⁶⁾

«- si nous nous étions entendus, [...], elle nous aurait coûté moins cher ...» (Crevel)⁽⁷⁾

«si je parlais de ce beau projet à M. le maréchal, il pourrait se brouiller avec M. le baron et le déshériter;»⁽⁸⁾

«si tu l'aimes pour lui-même, avait dit gravement la baronne, et s'il existe, tu serais bien criminelle envers lui.»⁽⁹⁾

«...si elle m'écrit deux lignes, j'irais, comme on allait au feu sous l'Empereur.»(Hulot)⁽¹⁰⁾

Dans les exemples suivants le conditionnel présent expriment un fait irréel dans le présent :

«moi je l'aimerais, si j'étais homme.»(Lisbeth)⁽¹¹⁾

(1) **C.P.**, dans La **C.H.**, t.7, p.555

(2)Ibid., p.712

(3) Ibid., p.703

(4) Ibid., p.672

(5) Ibid., p.649

(6) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.333 - 334

(7) Ibid., p.234

(8)Ibid., p.203

(9)**C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.88

(10) Ibid., p.96

(11) Ibid., p.160

«Ah ! si vous étiez député comme moi, vous ne craindriez rien.»(le directeur du personnel)⁽¹⁾

«Si je savais où se trouve Wencesla, j'irais l'avertir,» (Stidmann)⁽²⁾

D'autre part, le conditionnel passé exprime un fait irréal dans le passé, voici des exemples :

«Si ma chère Hortense était venue voir sa bonne et excellente mère, elle ne m'aurait pas causé le violent chagrin que je ressens ! ...» (Hulot)⁽³⁾

«Si ta pauvre mère avait été non pas exigeante, mais toujours près de l'être, vous n'eussiez sans doute pas eu tant de malheurs à déplorer.» (Célestine)⁽⁴⁾

«Si nous étions restés ensemble, vous auriez été l'amant de cette sirène-là,» (Lisbeth)⁽⁵⁾

«Si le méchant le plus mordant eût pu voir le début de cette scène, il aurait déjà reconnu la fausseté des calomnies lancées par les époux Olivier sur la demoiselle Fischer.»⁽⁶⁾

«Si la cousine Bette avait voulu se laisser habiller à la mode, [...], elle eût été présentable et acceptable.»⁽⁷⁾

«Si le Livonien [Wenceslas] avait rencontré Mme Marneffe, au lieu de rencontrer Lisbeth Fischer, il aurait trouvé, dans sa protectrice, une complaisance qui l'eût conduit à quelque route bourbeuse et déshonorante où il serait perdu.»⁽⁸⁾

«Si vous aviez eu, voyez-vous, un peu de notre chique, vous l'auriez empêché de courailler.» (Josépha)⁽⁹⁾

Le conditionnel avec «si» exprime généralement une supposition ou une hypothèse :

(1) **C.B.**, Garnier Frères, p.240

(2) Ibid., p.223

(3) Ibid., p.246

(4) Ibid., p.333

(5) Ibid., p.213

(6) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.108

(7) Ibid., p.86

(8) Ibid., t.7, p.110

(9) **C.B.**, Garnier Frères, p.348

«Si j'avais su que vous étiez la cousine de M. le conseiller d'État, il y a longtemps que je vous aurais demandé votre protection auprès de lui.» (Valérie)⁽¹⁾

«– Si tu avais entendu dire paisiblement ce mot-là, comme moi, petit, tu saluerais cet homme jusqu'à terre ! »⁽²⁾

«si vous aviez écouté Crevel au lieu de l'humilier, de le jeter à la porte, vous auriez quatre cent mille francs,» (Crevel)⁽³⁾

«Ah ! si quelqu'un était venu dire à ma mère: "Votre fille sera une traînée, elle trompera son mari, un jour, un commissaire de police la trouvera dans une petite maison, elle se vendra à un Crevel pour trahir un Hulot, deux atroces vieillards ...» Pouah ! fi ! elle serait morte avant la fin de la phrase,» (Valérie)⁽⁴⁾

«– si tu comprenais, reprit-elle, je mourrais de honte, ou je n'aurais plus la force d'accomplir ce dernier sacrifice.» (Adeline)⁽⁵⁾

«... et je vous infuserais mon sang, s'il le fallait.» (Lisbeth)⁽⁶⁾

«...et vous seriez cependant son meilleur ami si vous aviez trouvé sa femme faible...» (Adeline)⁽⁷⁾

«si je savais où il est, ce mignon, j'irais de mon pieds le chercher.»⁽⁸⁾

Dans les phrases avec «si» les deux verbes, subordonné et principal, pourraient être au Conditionnel passé (seconde forme) :

«si Charles fût arrivé du fond des Indes, il eût donc retrouvé les mêmes personnages et les mêmes intérêts.»⁽⁹⁾

Quant à sa forme, le Conditionnel présent est formé sur la racine du futur (simple) et les terminaisons de l'imparfait :

(1) Ibid., p.89

(2) Ibid., p.300

(3) Ibid., 287

(4) **C.B.**, Garnier Frères, p.295

(5) Ibid., p.276

(6) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.109

(7) **C.B.**, Garnier Frères, p.283

(8) **E.G.**, Classique Larousse, t.2, p.80

(9) Ibid., p.84

Futur (simple)

il fera

Conditionnel présent

il ferait

Dans une proposition indépendante, le conditionnel exprime le potentiel (le possible), l'éventuel, le doute, une demande polie et une affirmation adoucie ou atténuée, voici quelques exemples :

«- *Ce doit être un bien grand péché, dit madame Grandet, et notre frère serait damné.*»⁽¹⁾

« *Prends garde, tu l'aimerais,*» (M^{me} Grandet)⁽²⁾

«*les garces démoliraient le plancher de ma maison pour cuire des œufs à ce garçon-là.*» (Grandet)⁽³⁾

«- *Non, il t'enverrait à Noyers.*» (M^{me} Grandet)⁽⁴⁾

«*J'aurais bien plus de confiance en vous que dans le président, lui dit-il.*»(Grandet)⁽⁵⁾

«*Vous me concluriez un marché pour la fin du mois; mais n'en dites rien aux Cruchot, ça les taquinerait.*»(Grandet)⁽⁶⁾

«*...ce mariage ne se ferait pas [...] je m'en doute.*» (Adeline)⁽⁷⁾

«*La baronne passerait alors tout son temps chez Hortense et chez les jeunes Hulot.*»⁽⁸⁾

«*tu décèlerais le secret de mon exil.*» (Hulot)⁽⁹⁾

«*Le baron volerait pour celle qui tient son coeur entre deux petites mains blanches et satinées comme les vôtres.*» (Lisbeth)⁽¹⁰⁾

«*Je donnerais cent milles francs, je crois.*» (Crevel)⁽¹¹⁾

(1) **E.G.**, Classique Larousse, t.1, p.82

(2) Ibid., p.84

(3) Ibid.,p.89

(4) Ibid., p.90

(5)Ibid., t.2, p.17

(6)Ibid., p.18

(7) **C.B.**, dans La **C.H.**, t.7, p.59

(8) Ibid., p.144

(9) Ibid., p.356

(10) Ibid., p.150

(11) Ibid.,162

«Jean-Jacques ROUSSEAU ne serait pas éligible.»
(Bianchon)⁽¹⁾

«Mais, malheureux, tu serais écrasé comme un œuf !»
(Gaudissard)⁽²⁾

«...et tu serais très mal en sous-Dieu !»(Gaudissard)⁽³⁾

«Topinard réaliserait ses serments devant la loi.»⁽⁴⁾

«- Monsieur serait là bien mal,» (Mme Topinard)⁽⁵⁾

«Monsieur serait bien là.» (Mme Topinard)⁽⁶⁾

Bibliographie Sommaire

(1) **C.P.**, dans La **C.H.**, t.7, p.744

(2) Idem.

(3) Ibid., p. 752

(4) Idem.

(5) Ibid., p.753

(6) Ibid., p.754

Corpus :

- Balzac (H. de), Eugénie Grandet, Paris, Garnier frères, 1983.
- Balzac (H. de), Eugénie Grandet, Paris, Larousse 1950. 2 Vols.
- Balzac (H. de), Eugénie Grandet, Paris, Ed. De J. Thorvaval, 1979.
- Balzac (H. de), La Cousine Bette, Paris, Garnier frères, 1962.
- Balzac (H. de), La Cousine Bette dans La Comédie Humaine, Paris, la Pléiade, 1977.
- Balzac (H. de), Le cousin Pons, Paris, Garnier frères, 1956.
- Balzac (H. de), Le cousin Pons, dans La Comédie Humaine, Paris, la Pléiade, 1977.
- Balzac (H. de), Le cousin Pons, Paris, Ed. De Poche, librairie générale française, 1990.

Ouvrages consultés:

- GREVISSE (Maurice) , Le Bon Usage, Paris-Gembloux, Duculot, (1980).
- Lorant (André), Les parents pauvres d'Honoré Balzac. Genève. Droz. 1967. 2 Vols.
- Sten (H.), Les temps du verbe fini en français moderne, Copenhague. Munksgard. 1952.

Thèses consultées:

- ADIB (Dalal), La Subversion de la parole, le Caire, (Thèse de magistère), Université du Caire, 1985-1994.

Ouvrages à consulter:

- Aurégan (Pierre), Balzac, Paris, Nathan, 1992.
- Banfield (A.), Théorie du récit et du style, Paris, Seuil, 1995.
- Benveniste (Emile), Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1974.
- Berrendonner (A.), Éléments de pragmatique linguistique, Paris. Minuit, 1981.
- Cressot (Marcel), Le style et ses techniques, Paris, P.U.F. 1976
- Ducrot (Oswald), Le dire et le dit, Paris, Minuit. 1984.
- Genette (Gérard), Nouveau discours du récit, Paris, Seuil, 1983
- Herschberg (Anne), Balzac et le style, Paris, Sedes, 1996.
- Imbert (Patrick), Sémiotique et description balzacienne, Ottawa, Université d'Ottawa, 1978.

- Kerbrat (Catherine), *L'émotion*, Paris, A. Colin, 1995.
- Leeman-Bovis (D.), *Grammaire du verbe français*, Nathan Université, 1994.
- Longaud (Félix), *Dictionnaire de Balzac*, Paris, Larousse, 1969.
- Maingueneau (Dominique), *Linguistique françaises*, Paris, Hachette, 1992.
- Pierrot (Roger), *Honoré de Balzac*, Paris, Favard, 1999.
- Vuillaume (Marcel), *Grammaire temporelle du récit*, Paris, Minuit, 1990.
- Wenrich (Harold), *Le Temps*, Paris, Seuil, 19